

Les raisons de l'abandon, et les motivations de la pratique du tennis en France (Résultats d'une enquête menée auprès de 5 145 pratiquants)

Le phénomène d'abandon d'une pratique sportive en club touche de nombreuses disciplines et a fait l'objet de plusieurs études (équitation, natation,...). On distingue généralement parmi les raisons qui mènent le licencié au processus d'arrêt de la pratique celles en lien direct avec l'offre proposée par le club (équipement, encadrement, horaires,...), de celles indépendantes de la vie du club (déménagement, vie professionnelle, famille,...).

En 2008 une étude a été réalisée en Île-de-France auprès de 750 licenciés de tennis. Ce travail a permis de mieux appréhender ce qui peut entraver la pratique du tennis en club : pour certains licenciés il s'agit d'une activité fermée (manque de partenaires, difficulté pour amener des personnes extérieures,...) et contraignante (réservation de terrain, horaires d'ouverture, saturation des courts,...). L'étude soulignait d'ailleurs que l'adhérent établissait un rapport entre le coût de sa pratique et l'accessibilité au terrain. Selon ce travail, les freins à la pratique divergeaient selon le profil du licencié : encadrement mal adapté pour les jeunes filles, raisons familiales pour les femmes, mobilité géographique, études, faibles revenus ou encore zapping d'activités pour les plus jeunes... En conclusion les attentes des licenciés franciliens étaient les suivantes : un accès plus facile à la pratique mais aussi évoluer dans un club actif (animations, tournois) afin de bénéficier d'une meilleure ambiance au sein du club et de facilités accrues dans la recherche de partenaires.

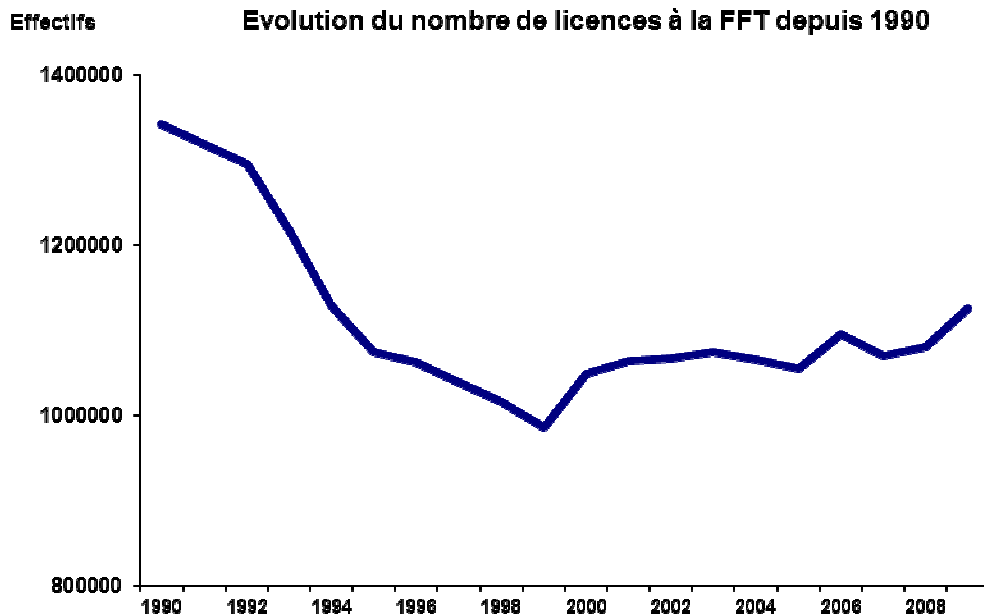
En 2010, une étude similaire mais d'envergure nationale a été réalisée auprès de plus de 5 000 individus. Pour ce travail les personnes interrogées étaient à la fois des licenciés et des anciens licenciés. La méthode d'échantillonnage a permis de prendre en compte les spécificités géographiques (rural, péri-urbain et urbain) et de croiser les réponses des interviewés avec les caractéristiques de leur club (notamment sa taille). Les objectifs de cette étude étaient de mieux connaître les raisons du non renouvellement des adhésions et d'apprécier comment l'offre des clubs pourraient y remédier. Une analyse complémentaire des fichiers de licenciés nous a permis avant cela de dresser les caractéristiques de la population de licenciés de tennis français.

De moins en moins d'adhésions adultes

En France le tennis en club est davantage développé dans les régions du sud du pays, en Île-de-France et dans la région Centre. En 2010 la Fédération française de tennis (FFT) compte 1 134 000 licenciés soit une progression de 0,81 % par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit de la deuxième Fédération en termes d'effectif de licences derrière celle du football.

Si depuis 1999 la progression des effectifs est constante, cette dernière est à relativiser. D'une part les effectifs sont encore loin de ce que l'on pouvait observer au milieu des années 80 (environ 1 400 000 adhérents), d'autre part cette croissance ne touche pas toutes les catégories de licenciés. Elle est due principalement à un développement de la pratique chez les plus jeunes, au détriment des adultes. Ainsi, entre 1990 et 2010 la part des adultes est passée de 53 à 46,8 % ce qui représente un enjeu financier important pour les clubs puisque les tarifs d'adhésions adultes sont plus élevés. La population de joueurs de tennis est donc jeune (55 % ont moins de 20 ans), mais elle est aussi essentiellement masculine (70 % d'hommes) et majoritairement non classée (66 %). Concernant la catégorie sociale des licenciés, les cadres (28 % contre 9 % en population générale âgée de plus de 15

ans) et les élèves/étudiants (31 % contre 9 % en population générale âgée de plus de 15 ans) sont surreprésentés.



Source : données FFT, exploitation IRDS

La moitié des débutants ne renouvellent pas leur adhésion

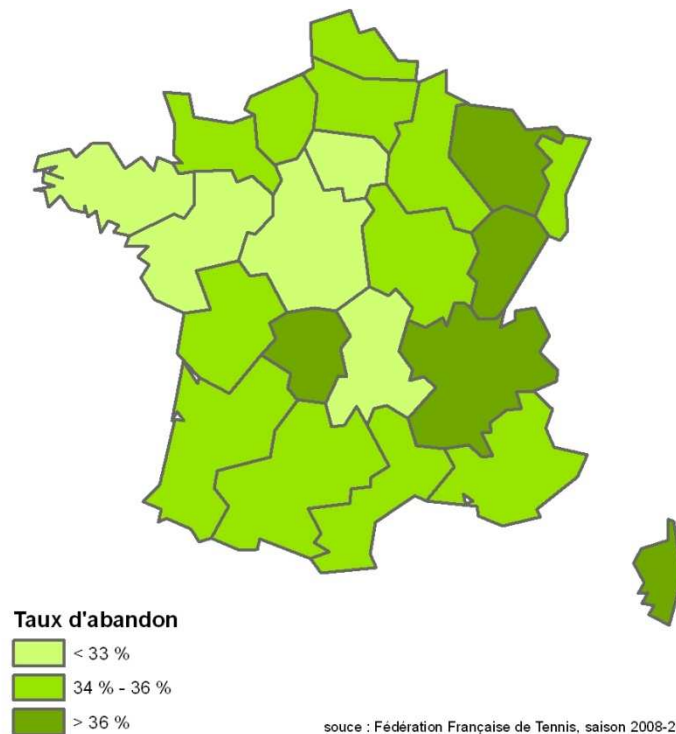
L'analyse des fichiers de licenciés montre que, malgré l'évolution positive du nombre de licences, chaque année 34 % des adhérents ne renouvellent pas leur adhésion. Les taux observés au sein d'autres Fédérations sont généralement équivalents, voir plus importants (autour de 40 % pour l'aviron, le badminton, ou l'escrime,...).

Le début de l'âge adulte ne semble pas propice à la pratique du tennis (45 % de taux d'abandon). Il s'agit généralement d'une période d'instabilité marquée par de nombreux changements de vie (choix d'études ou d'orientations professionnelles, mobilité géographique, vie en couple,...).

Le non renouvellement des adhésions est également plus élevé chez les femmes (38 %). Ce résultat avait déjà été observé à l'échelle de l'Île-de-France. L'étude avait permis de distinguer deux périodes critiques pour les femmes : la pratique en école de tennis qui souligne peut-être un encadrement mal adapté (5-15 ans) et la tranche d'âge 28-38 ans pour laquelle les contraintes familiales sont plus fortes.

Une analyse des cursus permet enfin de constater à quel stade de son apprentissage le licencié abandonne. Il apparaît que la moitié des arrêts interviennent à l'issue de la première année d'inscription, c'est à dire lors de la séquence de découverte de l'activité. Cet échec peut être le fruit d'un décalage entre l'image qu'a le novice de l'activité tennis et la réalité de la pratique, mais il est sans doute aussi le reflet d'un problème de prise en charge des débutants dans les clubs de tennis. Le taux d'abandon élevé observé chez les non classés (43 %) va dans ce sens.

Taux d'abandon

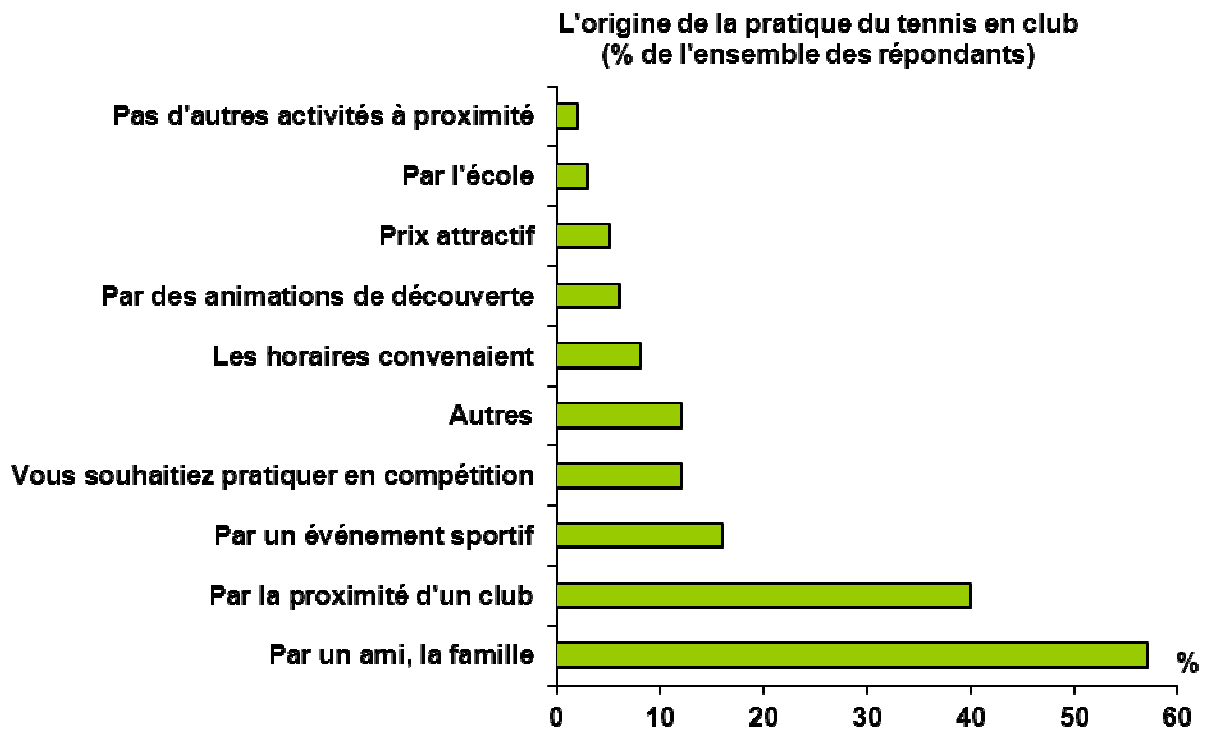


Source : données FFT, exploitation IRDS

On découvre majoritairement le tennis par les amis ou la famille

L'enquête menée auprès de 5 000 licenciés et anciens licenciés montre qu'une large partie des adhérents (57 %) est venue au tennis en club par l'intermédiaire d'un ami ou d'un membre de la famille. Le deuxième élément clé est l'existence d'un club à proximité du domicile (40 %). Ces résultats ne s'appliquent pas qu'au tennis et se vérifient pour la plupart des disciplines pratiquées en club. Ils signifient que le développement d'une Fédération passe par une bonne implantation géographique des structures d'accueil et par une offre de qualité qui incitera les licenciés actuels à encourager leurs amis ou leur famille à s'inscrire.

Parmi les autres motifs ayant amené les licenciés à s'inscrire en club, les grands événements sportifs de tennis (Roland-Garros, Coupe Davis,...) sont cités par 16 % des personnes interrogées. Le rôle des animations de découverte (6 %) et de la pratique à l'école (3 %) est plus négligeable.



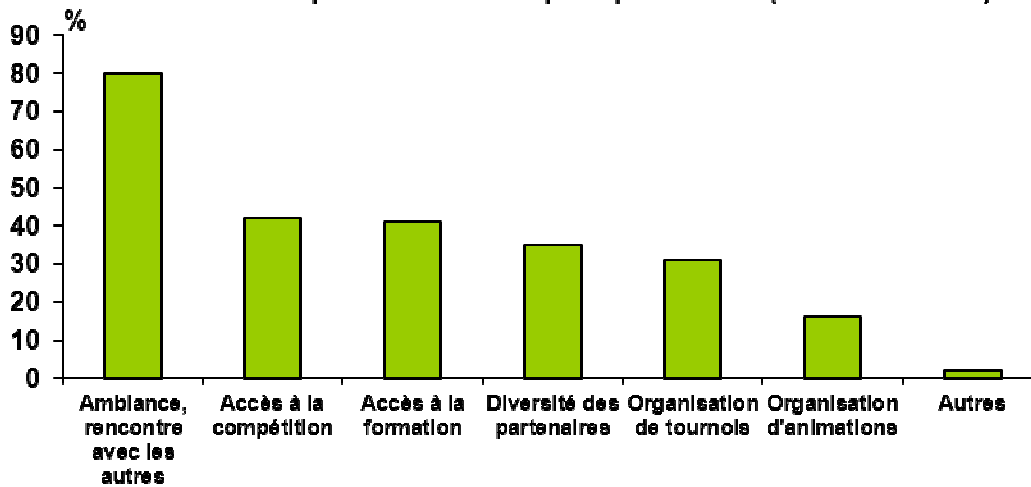
Source : Enquête IRDS

Le club : un lieu de vie et de rencontre, un accès à la formation, à la compétition et aux partenaires

Si un tiers des pratiquants cesse de fréquenter un club, une bonne partie d'entre eux (41 %) continue pourtant à jouer au tennis en-dehors de tout encadrement. Ce résultat pose la question de la valeur ajoutée d'une pratique encadrée. Lorsque l'on interroge les licenciés sur les points forts de la pratique en club, ces derniers citent en premier lieu l'ambiance et la rencontre avec les autres (80 % des répondants). S'ils adhèrent à une association c'est donc avant tout pour des raisons de construction sociale et d'intégration. On retrouve ensuite les deux éléments moteurs et structurants pour la vie d'un club : l'accès à la compétition et à la formation. Enfin, toujours selon les licenciés, jouer dans un club c'est avoir la possibilité de diversifier ces partenaires de jeu. Il s'agit des quatre piliers sur lesquels doivent s'appuyer les clubs afin de marquer leur différence avec une pratique hors structure.

Parmi les motivations de la pratique du tennis les plus souvent évoquées on retrouve d'ailleurs la rencontre avec les autres (50 % des répondants), la compétition (44 %) et l'apprentissage (initiation et perfectionnement 41 %).

Les points forts de la pratique en club (% des licenciés)



Source : Enquête IRDS

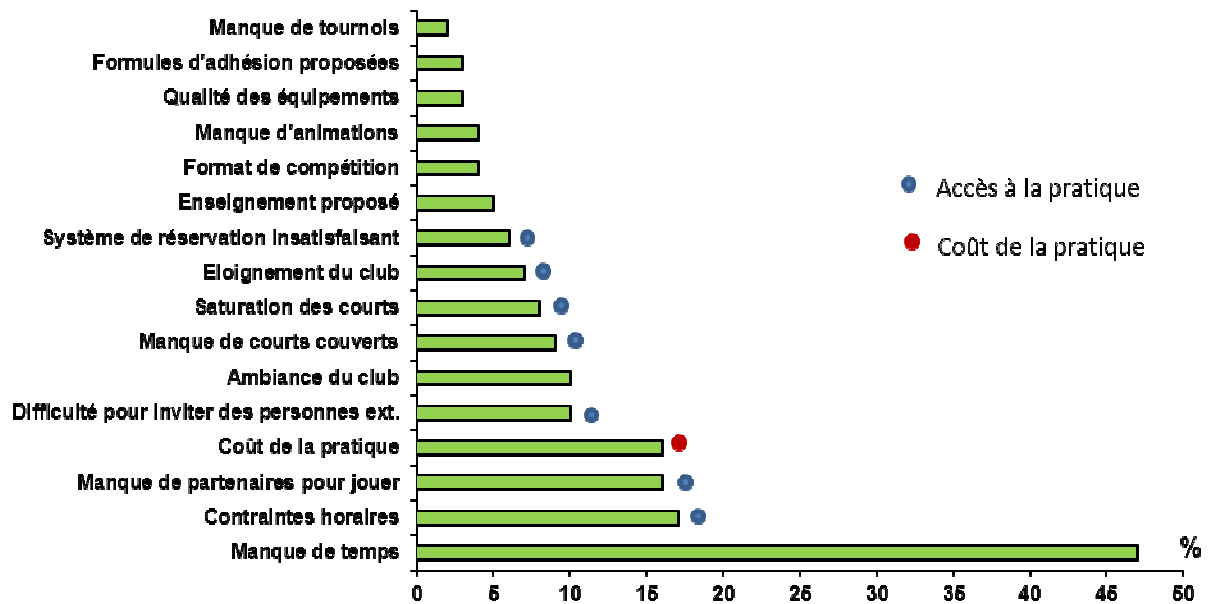
Les raisons de l'abandon : le rapport entre le coût et l'accès à la pratique

La raison d'abandon la plus souvent citée par les anciens licenciés est le manque de temps (47 %). Pourtant, 58 % d'entre eux ont une autre activité sportive que le tennis, et 41 % déclarent continuer le tennis mais de façon autonome.

Si l'on s'intéresse aux autres motifs évoqués on s'aperçoit alors que la plupart sont en lien direct avec l'accès à la pratique d'une part, et le coût d'autre part. Il est vrai qu'au tennis, plus que dans d'autres disciplines peut-être, les difficultés pour accéder aux terrains sont multiples : le manque de créneaux horaires, la recherche de partenaires, le manque de courts, le système de réservation insatisfaisant, ... De même le tennis fait sans doute partie des disciplines les plus onéreuses, d'ailleurs près de la moitié des licenciés actuels estiment qu'il n'est pas accessible financièrement au plus grand nombre. A la fin de l'année, une bonne partie des anciens licenciés ont fait les comptes entre leur fréquence de jeu et le prix acquitté ce qui les a amené à ne pas renouveler leur adhésion.

On retrouve les mêmes résultats chez les licenciés qui expriment leurs motifs d'insatisfactions de la pratique. Concernant le fonctionnement du club ils ciblent en premier lieu les difficultés rencontrés pour inviter des personnes extérieures (34 %) et pour trouver des partenaires (28 %), puis les systèmes de réservation insatisfaisants (un licencié sur cinq). Ces demandes qui semblent banales ne sont pas satisfaites aujourd'hui. Au sujet des installations, c'est la demande de courts couverts qui prédomine (38 %) suivi de la diversité des revêtements (32 %). Enfin concernant le jeu, la pratique et la formation, c'est l'enseignement qui arrive en tête des motifs d'insatisfactions : plus d'un tiers des licenciés le juge insatisfaisant. D'après les résultats de l'enquête, il s'agit plus du coût de l'enseignement et de son organisation (durée des entraînements, homogénéité et taille des groupes) que la remise en cause de la compétence des enseignants.

Les raisons d'abandons du tennis en club en 2010 (en % des anciens licenciés)



Source : Enquête IRDS

Les axes d'améliorations

S'il semble difficile de résoudre l'ensemble des problèmes liés au turnover dans le tennis il est possible d'agir à la marge. Une baisse même minime du taux d'abandon pourrait en effet avoir comme conséquence sur le long terme d'augmenter le nombre de licenciés de plusieurs centaines de milliers. A titre d'exemple, si l'on suppose que le taux d'abandon était diminué de 2 points et que le nombre d'entrants restait constant on observerait au bout de 10 ans un surplus de 240 000 licenciés au niveau national. Pour cela plusieurs pistes d'améliorations sont à creuser notamment un meilleur accueil des novices (la moitié abandonne dès la première année), et une meilleure adéquation entre le coût et la qualité de la prestation proposée.

Le parcours d'un sportif en club peut se décomposer en 3 étapes : la découverte de la discipline, suivi d'une période d'apprentissage, puis éventuellement de confirmation qui aboutit sur la pratique en compétition. Ce parcours est respecté pour un enfant qui s'inscrit pour la première fois dans un club de tennis au travers l'école de tennis. Celle-ci fournit à l'enfant le bagage technique nécessaire pour prendre du plaisir à jouer. Il n'existe malheureusement pas d'équivalent à ce jour pour les adultes débutants. Une offre d'encadrement pour s'initier aux bases du tennis pourrait leur permettre de se familiariser avec la discipline et par la même occasion de rencontrer les autres débutants du club qui pourront potentiellement devenir de futurs partenaires de jeu.

Un tiers des anciens licenciés seraient prêt à revenir jouer en club si les tarifs étaient moins élevés. Une diversification des formules d'adhésion, plus adaptées à la demande, peut répondre en parti à l'insatisfaction des adhérents. Une autre solution est l'amélioration de la prestation proposée notamment au regard de l'accessibilité actuelle au jeu.

L'amélioration de l'accessibilité à la pratique passe en premier lieu par une augmentation des courts couverts. Ceux-ci permettent de jouer tout au long de l'année, indépendamment des conditions météorologiques. L'accès au terrain se traduit également par une modernisation des structures d'accueil avec la mise en place d'un site internet pour le club. Ce site internet doit donner la possibilité au licencié de réserver en ligne son court de tennis mais aussi de visualiser les autres licenciés du club afin de trouver de nouveaux partenaires de jeu. Enfin de nombreux licenciés se plaignent de leur difficulté à inviter des personnes extérieures au club. L'enquête montre pourtant que faire découvrir l'activité à son entourage est le meilleur moyen de les amener à s'inscrire à leur tour. Il est nécessaire de simplifier les procédures et les conditions d'accès pour ces personnes.

Méthode

L'enquête auprès des licenciés et anciens licenciés de tennis a pour but de décrire les attentes d'une personne qui s'inscrit au tennis en club, son parcours dans le club, et les processus qui l'ont amené à renouveler son adhésion ou à abandonner.

Il s'agit d'une enquête par voie postale, adressée soit à des personnes qui ont abandonné la pratique du tennis en club à l'issue de la saison 2008-2009 soit à des personnes encore licenciées en 2010.

La crainte d'un faible taux de retour pour les personnes qui ont abandonné le tennis (personnes désormais moins concernées par l'objet de l'étude, qui ont peut-être déménagé ou vécu une mauvaise expérience dont il n'ont plus envie de parler) ainsi que les imprécisions de leurs réponses dues au temps qui s'est écoulé depuis l'arrêt de leur pratique en club nous a en effet conduit à interroger également la population des licenciés.

L'intérêt d'interroger la population des licenciés est double. Tout d'abord, statistiquement, 34% de cette population ne reprendra pas d'adhésion au cours de la prochaine saison. Il peut donc être intéressant de connaître les motifs d'insatisfactions de ces licenciés. Ensuite, le fait d'interroger la population des licenciés permet également de connaître leurs motifs de satisfaction : quelles sont les raisons qui les amènent à rester au club ?

Deux questionnaires différents, adaptés à chacune des populations (licenciés et anciens licenciés), ont donc été élaborés. Seules les personnes âgées de 15 ans et plus ont été interrogées car les plus jeunes ont une pratique différente, notamment au travers la fréquentation de l'école de tennis.

L'échantillon a été tiré au sort aléatoirement au sein de la population mère et 33 750 questionnaires ont été envoyés dans la France entière (hors DOM-TOM). Une fois encore la crainte d'un taux de retour plus faible pour les anciens licenciés nous a conduit à doubler le nombre d'envois auprès de cette population (22 500 envois contre 11 250 pour les licenciés). La méthode d'échantillonnage a permis de prendre en compte les spécificités géographique (rural, péri-urbain et urbain) et de croiser les réponses des interviewés avec les caractéristiques de leur club (notamment sa taille). Afin de favoriser le taux de réponse, un tirage au sort pour gagner des places à des grands tournois de tennis a été proposé aux participants.

Les questionnaires ont été envoyés début mai et la saisie a été interrompue fin juin. Le taux de retour obtenu est de 15,2 % (21 % pour les licenciés et 12,5 % pour les anciens) et est conforme à ce que l'on peut attendre d'une enquête par voie postale (entre 5 et 20 %). Au final les analyses ont porté sur un échantillon de 5 145 répondants (2 331 licenciés et 2 814 anciens).

La codification des questionnaires en double saisie a été assurée par Gena Informatique. La taille de l'échantillon finale a permis la réalisation d'analyses statistiques très fines. Des tris croisés et des tests du chi² ont été utilisés pour l'analyse descriptive des données. Le chi² est un test statistique qui permet de mesurer l'existence éventuelle d'une liaison entre deux variables et l'intensité de cette relation. L'analyse a été réalisée sur les données redressées, à l'aide du logiciel SAS9.1. La méthodologie de cette étude ainsi que la conception du questionnaire se sont inspirés des travaux de l'INSEP sur l'aviron.